

Conseil Communal Séance du 7 mars 2022

Réponse à l'interpellation de François SCHREUER

De la nécessité de disposer de statistiques précises sur la population urbaine

Monsieur le Chef de groupe,

La problématique de la structure de notre population est fondamentale, je vous rejoins.

Elle explique selon moi la raison pour laquelle notre chiffre global est en légère diminution : le phénomène de la colocation prend une importance grandissante, notamment à cause de la hausse du prix des loyers. Il en résulte que plusieurs personnes, souvent des étudiants, habitent dans un logement unifamilial sans qu'aucun d'entre eux n'y soit domicilié.

Je suis persuadé que la population liégeoise tourne autour des 220 à 230.000 habitants effectifs.

Cela pose évidemment d'importants problèmes, en termes de recettes essentiellement.

Cette problématique va être évoquée dans nos travaux d'élaboration du plan de gestion : le collège devra déterminer quelles ressources humaines affecter à ce travail d'analyse de la structure de la population.

Nous devrons ensuite utiliser, tous ensemble, nos relais aux autres niveaux de pouvoir pour faire modifier les règlementations en faveur des villes.